

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°16 du 15 mai 2009

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°49

INSTRUCTION N° 0-21065-2009/DEF/DCCM/SD/LOG/HCP
modifiant l'instruction n° 623/DEF/DCCM/SD/LOG/HCP du 15 décembre 2003 relative à l'habillement des stagiaires de la
préparation militaire supérieure marine.

Du 9 avril 2009

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE LA MARINE : *sous-direction « logistique » ; bureau « habillement-couchage-pavillonnerie ».*

INSTRUCTION N° 0-21065-2009/DEF/DCCM/SD/LOG/HCP modifiant l'instruction n° 623/DEF/DCCM/SD/LOG/HCP du 15 décembre 2003 relative à l'habillement des stagiaires de la préparation militaire supérieure marine.

Du 9 avril 2009

NOR D E F B 0 9 5 0 8 6 6 J

Pièce(s) Jointe(s) :

Six annexes.

Texte modifié :

Instruction n° 623/DEF/DCCM/SD/LOG/HCP du 15 décembre 2003 (BOC, 2004, p. 460. ; BOEM 554-1.5).

Référence de publication : BOC N°16 du 15 mai 2009, texte 49.

L'instruction n° 623/DEF/DCCM/SD/LOG/HCP du 15 décembre 2003 est modifiée comme suit :

1. Dans l'entre-deux barres, rubrique « références », remplacer les références a), b) et c) par les références suivantes :

a) Instruction particulière n° 14/DEF/DCCM/LOG du 28 août 1997 ;

b) Instruction n° 20/DEF/DCCM/ADM/UNITES du 12 octobre 1999 modifiée ;

c) Instruction n° 117/DEF/DPMM/3 du 23 octobre 2008. ».

2. Point 2 : remplacer « les centres d'information de la réserve de la marine (CIRAM) » par « les cellules de rayonnement auprès des autorités militaires territoriales ou des COMAR ».

3. Remplacer le point 3 par le point 3 suivant :

« Chaque stagiaire masculin ou féminin reçoit, au sein des cellules de rayonnement auprès des autorités militaires territoriales ou des COMAR, la collection d'effets d'habillement dont la composition est donnée aux tableaux joints en annexes.

La collection varie en fonction du cycle suivi (PMS générale, état-major ou marine marchande).

Le nombre de collections à mettre en place auprès des cellules de rayonnement par les services de soutien locaux, est déterminé par entente entre ces deux organismes.

Le stock est limité à 130 p. 100 du nombre de stagiaires inscrits.

Il est géré par les cellules de rayonnement dans les conditions prévues par l'instruction de référence b).

Les effets demeurant, à la fin du cycle, la propriété des intéressés, sont indiqués dans les annexes jointes.

Les stagiaires de la PMS « marine marchande », reçoivent lorsqu'ils embarquent une combinaison sergé thermostable qui leur est délivrée par la formation d'accueil au titre des effets spéciaux. ».

4. Point 4 : après le titre, ajouter l'alinéa suivant :

« Dans l'éventualité où des stagiaires intégreraient la réserve militaire de la marine, ces effets délivrés seraient considérés comme une avance sur le sac prévu par l'instruction n° 538/DEF/DCCM/SD/LOG/HCP du 20 octobre 2003 modifiée (BOC, p. 7369) relative au régime d'habillement du personnel de la réserve militaire. »

5. Remplacer les annexes I, II, III, IV, V et VI par les annexes I, II, III, IV, V et VI ci-jointes.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire en chef de 1^{re} classe,
sous-directeur « logistique » à la direction centrale du commissariat de la marine,*

Hervé PARLANGÉ.

ANNEXE I.
**TROUSSEAU DES STAGIAIRES MASCULINS « PRÉPARATION MILITAIRE SUPÉRIEURE
 GÉNÉRALE » BREST.**

NUMÉRO DE NOMENCLATURE GÉNÉRIQUE.	DÉSIGNATION DES ARTICLES.	UNITÉ.	QUANTITÉ.
8405 14 504 7821	Blouson de service courant	NB	1
8315 14 387 5377	Boucle dorée sangle textile	NB	1
8430 14 414 7199	Chaussure noire modèle cadre	PR	1 (c)
8405 14 421 6548	Chemise de service courant	NB	2
8455 14 550 4254	Insigne brodé auto-agrippant aspirant	NB	1 (b)
8455 14 550 4243	Insigne brodé auto-agrippant second maître	NB	1 (a)
8405 14 371 8928	Jersey avec pattes d'épaules bleu marine	NB	1
8455 14 364 3365	Manchon ancre aspirant	PR	1 (b)
8455 14 550 0433	Manchon ancre second maître	PR	1 (a)
8440 14 289 3068	Mi-chaussette en laine et polyamide noire	PR	2 (c)
8405 14 422 5412	Pantalon de service courant	NB	1
8415 14 550 9689	Pantalon de survêtement modèle 2006	NB	1
5340 14 380 9970	Sangle textile bleue avec ferret	NB	1
8420 14 545 8880	Tricot bleu de service courant marine nationale	NB	2 (c)
8415 14 550 9689	Veste de survêtement modèle 2006	NB	1
(a) Délivré au stagiaire PMS de grade second maître. (b) Délivré au stagiaire PMS de grade aspirant. (c) Effet restant la propriété des intéressés à la fin du cycle.			

ANNEXE II.
TROUSSEAU DES STAGIAIRES FÉMININS « PRÉPARATION MILITAIRE SUPÉRIEURE GÉNÉRALE » BREST.

NUMÉRO DE NOMENCLATURE GÉNÉRIQUE.	DÉSIGNATION DES ARTICLES.	UNITÉ.	QUANTITÉ.
8405 14 504 7821	Blouson de service courant.	NB	1
8315 14 387 5377	Boucle dorée sangle textile.	NB	1
8435 14 474 9551	Chaussure basse noire PFM.	PR	1 (c)
8405 14 523 5805	Chemisier de service courant.	NB	2
8455 14 550 4254	Insigne brodé auto-agrippant aspirant	NB	1 (b)
8455 14 550 4243	Insigne brodé auto-agrippant second maître	NB	1 (a)
8405 14 371 8928	Jersey avec pattes d'épaules, bleu	NB	1
8455 14 364 3365	Manchon ancre aspirant	PR	1 (b)
8455 14 550 0433	Manchon ancre second maître	PR	1 (a)
8440 14 289 3068	Mi-chaussette en laine et polyamide noire.	PR	2 (c)
8410 14 553 2273	Pantalon bleu chiné de service courant pour PFM.	NB	1
8415 14 550 9689	Pantalon de survêtement modèle 2006	NB	1
5340 14 380 9970	Sangle textile bleue avec ferret.	NB	1
8420 14 545 8880	Tricot bleu de service courant marine nationale	NB	2 (c)
8415 14 550 9689	Veste de survêtement modèle 2006	NB	1

(a) délivré au stagiaire PMS de grade second maître.

(b) Délivré au stagiaire PMS de grade aspirant.

(c) Effet restant la propriété des intéressés à la fin du cycle.

ANNEXE III.
TROUSSEAU DES STAGIAIRES MASCULINS « PRÉPARATION MILITAIRE SUPÉRIEURE
ÉTAT-MAJOR » PARIS.

NUMÉRO DE NOMENCLATURE GÉNÉRIQUE.	DÉSIGNATION DES ARTICLES.	UNITÉ.	QUANTITÉ.
8405 14 504 7821	Blouson de service courant	NB	1
8315 14 387 5377	Boucle dorée sangle textile	NB	1
8430 14 414 7199	Chaussure noire modèle cadre	PR	1 (b)
8405 14 483 8914	Chemise blanche avec poches	NB	2
8405 14 350 8978	Chemisette blanche avec poches	NB	2
8440 14 209 7926	Cravate régates noire	NB	1
8455 14 550 4254	Insigne brodé auto-agrippant aspirant	NB	1 (a)
8405 14 371 8928	Jersey avec pattes d'épaules, bleu marine	NB	1
8455 14 364 3365	Manchon ancre aspirant	PR	1 (a)
8440 14 289 3068	Mi-chaussette en laine et polyamide noire	PR	2 (b)
8405 14 333 5841	Pantalon bleu croisé laine polyester	NB	1
8415 14 550 9786	Pantalon de survêtement modèle 2006	NB	1
8455 14 364 3364	Patte d'épaule ancre aspirant	PR	1 (a)
5340 14 380 9970	Sangle textile bleue avec ferret	NB	1
8420 14 545 8880	Tricot bleu de service courant marine nationale	NB	2 (b)
8415 14 550 9689	Veste de survêtement modèle 2006	NB	1

(a) Délivré au stagiaire de grade aspirant.

(b) Effet restant la propriété des intéressés à la fin du cycle.

ANNEXE IV.
**TROUSSEAU DES STAGIAIRES FÉMININS « PRÉPARATION MILITAIRE SUPÉRIEURE
ÉTAT-MAJOR » PARIS.**

NUMÉRO DE NOMENCLATURE GÉNÉRIQUE.	DÉSIGNATION DES ARTICLES.	UNITÉ.	QUANTITÉ.
8405 14 504 7821	Blouson de service courant	NB	1
8315 14 387 5377	Boucle dorée sangle textile	NB	1
8435 14 474 9551	Chaussure basse noire PFM	PR	1 (b)
8410 14 385 6986	Chemisette blanche avec poche PFM	NB	2
8410 14 364 3376	Chemisier blanc avec poches	NB	2
8440 14 209 7926	Cravate régates noire	NB	1
8455 14 550 4254	Insigne brodé auto-agrippant aspirant	NB	1 (a)
8410 14 400 4583	Jersey avec pattes d'épaules, bleu marine PFM	NB	1
8455 14 364 3365	Manchon ancre aspirant	PR	1(a)
8440 14 289 3068	Mi-chaussette en laine et polyamide noire	PR	2 (b)
8410 14 459 6905	Pantalon bleu PFM	NB	1
8415 14 550 9786	Pantalon de survêtement modèle 2006	NB	1
8455 14 364 3364	Patte d'épaule ancre aspirant	PR	1 (a)
8455 14 254 6702	Patte d'épaule avec ancre non galonnée	PR	1
5340 14 380 9970	Sangle textile bleue avec ferret	NB	1
8420 14 545 8880	Tricot bleu de service courant marine nationale	NB	2 (b)
8415 14 550 9689	Veste de survêtement modèle 2006	NB	1

(a) Délivré au stagiaire de grade aspirant.

(b) Effet restant la propriété des intéressés à la fin du cycle.

ANNEXE V.
**TROUSSEAU DES STAGIAIRES MASCULINS « PRÉPARATION MILITAIRE SUPÉRIEURE
MARINE MARCHANDE » BREST ET MARSEILLE.**

NUMÉRO DE NOMENCLATURE GÉNÉRIQUE.	DÉSIGNATION DES ARTICLES.	UNITÉ.	QUANTITÉ.
8405 14 504 7821	Blouson de service courant.	NB	1
8315 14 387 5377	Boucle dorée sangle textile.	NB	1
8430 14 414 7199	Chaussure noire modèle cadre.	PR	1 (c)
8405 14 421 6548	Chemise de service courant.	NB	2
8440 14 209 7926	Cravate régata noire.	NB	1
8455 14 550 4254	Insigne brodé auto-agrippant aspirant	NB	1 (b)
8455 14 550 4243	Insigne brodé auto-agrippant second maître	NB	1 (a)
8405 14 371 8928	Jersey avec pattes d'épaules, bleu marine.	NB	1
8455 14 364 3365	Manchon ancre aspirant	PR	1 (b)
8455 14 550 0433	Manchon ancre second maître	NB	1(a)
8440 14 289 3068	Mi-chaussette en laine et polyamide noire.	PR	2 (c)
8405 14 422 5412	Pantalon de service courant.	NB	1
8415 14 550 9786	Pantalon de survêtement modèle 2006	NB	1
8455 14 364 3364	Patte d'épaule ancre aspirant	PR	1 (b)
8455 14 549 8890	Patte d'épaule ancre second maître	PR	1 (a)
5340 14 380 9970	Sangle textile bleue avec ferret.	NB	1
8420 14 545 8880	Tricot bleu de service courant marine nationale	NB	2 (c)
8415 14 550 9689	Veste de survêtement modèle 2006	NB	1

(a) Délivré au stagiaire PMS de grade second maître.

(b) Délivré au stagiaire PMS de grade aspirant.

(c) Effet restant la propriété des intéressés à la fin du cycle.

ANNEXE VI.
**TROUSSEAU DES STAGIAIRES FÉMININS « PRÉPARATION MILITAIRE SUPÉRIEURE
MARINE MARCHANDE » BREST ET MARSEILLE.**

NUMÉRO DE NOMENCLATURE GÉNÉRIQUE.	DÉSIGNATION DES ARTICLES.	UNITÉ.	QUANTITÉ.
8405 14 504 7821	Blouson de service courant	NB	1
8315 14 387 5377	Boucle dorée sangle textile	NB	1
8435 14 474 9551	Chaussure basse noire PFM	PR	1(c)
8405 14 523 5805	Chemisier de service courant	NB	2
8455 14 550 4254	Insigne brodé auto-agrippant aspirant	NB	1(b)
8455 14 550 4243	Insigne brodé auto-agrippant second maître	NB	1(a)
8455 14 364 3365	Manchon ancre aspirant	PR	1(b)
8455 14 550 0433	Manchon ancre second maître	PR	1(a)
8440 14 289 3068	Mi chaussette en laine et polyamide	PR	2(c)
8410 14 553 2273	Pantalon bleu chiné de service courant pour PFM	NB	1
8415 14 550 9786	Pantalon de survêtement modèle 2006	NB	1
8455 14 364 3364	Patte d'épaule ancre aspirant	PR	1(b)
8455 14 549 8890	Patte d'épaule ancre second maître	PR	1(a)
5340 14 380 9970	Sangle textile bleue avec ferret	NB	1
8420 14 545 8880	Tricot bleu de service courant marine nationale	NB	2 (c)
8415 14 550 9689	Veste de survêtement modèle 2006	NB	1

(a) Délivré au stagiaire PMS de grade second maître.

(b) Délivré au stagiaire PMS de grade aspirant.

(c) Effet restant la propriété des intéressés à la fin du cycle.